



**LE RECYCLAGE ET LA GESTION DES
DÉCHETS SONT UNE RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE AU CAMPING LAC DE LA
GRANDE FOURCHE !**

MERCI DE FAIRE VOTRE PART !

RÈGLEMENTS ET TARIFS 2026

Camping lac de la Grande Fourche

Les règlements suivants sont là pour assurer le mieux-être de tous. Ils ne doivent pour rien au monde vous paraître comme un fardeau ou une contrainte. Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à écrire à camping@sthubertrdl.qc.ca ou nous contacter au 581 337-1209 (mobile) ou 418 497-3394, poste 213 (bureau municipal).

Site web : municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca

Page Facebook : Camping lac de la Grande-Fourche

Le camping est ouvert du 16 mai au 9 octobre 2026 (conditionnel aux conditions météorologiques et les périodes de gel et de dégel).

Bienvenue à tous et merci de votre visite !

RÈGLEMENTS

GÉNÉRAUX

- Heure d'arrivée : 13 h
- Départ : 11 h
- Couvre-feux : lundi au jeudi à 23 h et vendredi, samedi et dimanche à minuit.
- Limite de vitesse partout au camping : 10km/h.
- Les installations prévues pour allumer des feux ne doivent jamais être déplacées.
- Aucune circulation de VTT n'est permise sur le site, sauf pour se rendre ou quitter votre site.
- Seulement deux véhicules permis par emplacement.
- La circulation de bicyclettes n'est pas permise entre 20 h et 7 h.
- Les feux d'artifice sont interdits en tout temps à moins d'une entente préalable avec la direction.
- Ne laisser aucun sac de déchets sur le terrain à votre départ. Utiliser les bacs prévus à cet effet svp.
- Il est interdit de sous-louer votre équipement ou votre emplacement à moins d'une entente préalable avec la direction.
- L'utilisation des chauffeuses électriques est strictement interdite.
- Il est strictement interdit de couper, même légèrement, ou d'endommager de quelque façon que ce soit les arbres sur le terrain.

VISITEURS

- Les visiteurs doivent s'annoncer à l'accueil avant de s'installer sur un site.
- Les visiteurs qui désirent dormir au camping doivent payer 5 \$ par nuit par personne et être couchés à l'intérieur de vos installations.
- Les visiteurs doivent utiliser vos équipements sanitaires, si applicable.
- Les visiteurs doivent respecter les couvre-feux et partir au plus tard à 23 h.
- Vos visiteurs doivent stationner leur voiture dans les stationnements prévus à cet effet.
- Vous êtes responsables de vos visiteurs.

RESPECT

- Le locataire s'engage à tenir son site propre et à observer les règles de moralité, d'hygiène, de politesse et de courtoisie envers les autres en tout temps.
- Éviter de crier ou de jouer de la musique forte en tout temps.
- Éviter de circuler sur le terrain des autres pour vous rendre à votre destination.

RESPONSABILITÉS

- Le Camping lac de la Grande Fourche ne peut être tenu responsable des dommages matériels ou corporels causés au locataire ou à ses invités par : les animaux domestiques admis sur le site, une panne d'électricité, un manque d'eau, un refoulement d'égout, la chute d'arbres, le feu, le vandalisme et tout vol ou toute perte de matériel.
- Veillez à ce que vos enfants passent un séjour agréable dans un environnement sécuritaire en leur assurant une supervision responsable partout sur le terrain et en tout temps.

POLITIQUE DE RÉSERVATION POUR LES CAMPEURS DE PASSAGE

- Dans le cas d'une annulation à moins de 14 jours de la date d'arrivée, le dépôt reçu lors de la réservation est non remboursable et non transférable.
- Un dépôt de 25 % effectué par virement bancaire à camping@sthubertrdl.qc.ca sera exigé lors de la réservation.
- Le campeur qui ne se présente pas à la première journée de son séjour sans avis perd sa location et son dépôt.

ANIMAUX

- Les animaux sont bienvenus, mais ils doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Les animaux ne doivent jamais déranger vos voisins.
- La personne qui promène son animal en laisse doit toujours avoir sur elle un sac pour ramasser les excréments (tolérance zéro).
- Il est interdit de laisser votre animal seul ou sans surveillance sur votre site ou ailleurs sur le terrain de camping.

BAIGNADE

- La baignade dans le lac est permise de 7 h à 20 h tous les jours.
- Toute baignade sans la présence du sauveteur est à vos risques.
- Les enfants près de la plage ou dans l'eau doivent être surveillés par un adulte en tout temps.
- La baignade dans le lac est interdite après 20 h et avant 7 h.
- La baignade hors de l'aire de baignade près de la plage est strictement interdite.
- Les règlements de la baignade affichés près de la plage doivent être respectés rigoureusement.

TARIFICATION 2026

SERVICES	PAR JOUR	PAR SEMAINE	PAR MOIS	PAR SAISON
Terrains non desservis	30 \$	150 \$	500 \$	800 \$
Eau et électricité (15 AMP)	40 \$	240 \$	800 \$	1 250 \$
Eau et électricité (30 AMP)	50 \$	300 \$	900 \$	1 450 \$
Eau, égouts et électricité (30 AMP)	60 \$	360 \$	1 000 \$	1 550 \$
Eau, égouts et électricité (30 AMP) Face à la plage	60 \$	285 \$	1 000 \$	1 650 \$

Les prix n'incluent pas les taxes

Les prix pourraient être sujets à changement

Rabais pour membres Camping Québec

Merci encore de votre visite !

Marco Desrosiers

Gestionnaire

Camping lac de la Grande Fourche

581 337-1209 (mobile)

418 497-3394, poste 213 (bureau municipal)

camping@sthubertrdl.qc.ca

Site web : municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca

Page Facebook : Camping lac de la Grande-Fourche